UAIS03 - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

L'expérience professionnelle du candidat fait l'objet d'un examen par l'équipe de pilotage de la spécialité de licence, qui étudie l'adéquation entre les fonctions exercées ou ayant été exercées et les champs de métiers visés par la formation. L'équipe apprécie également le niveau de responsabilité et d'autonomie de l'élève, qui doit s'approcher de ceux des métiers visés par la certification.

Mis à jour le 01-09-2025

Code : UAIS03

Unité d'activité de type expérience ou stage

15 crédits

Responsabilité nationale : EPN03 - Electroniques, électrotechnique, automatique et mesure (EEAM) / Marc HIMBERT